

# LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

MENSUEL

Vol. VI

MONTRÉAL, 1<sup>ER</sup> MARS 1894.

No 1

## NOTRE JOURNAL

Le STÉNOGRAPHE CANADIEN entre aujourd'hui dans sa sixième année d'existence.

Nous ne reviendrons pas sur ce que notre zélé directeur a dit, dans le journal de février, touchant le travail fait, depuis cinq ans, si ce n'est le grand point obtenu : L'enseignement de la sténographie, dans les collèges, les convents et les académies, rendu obligatoire pour la prochaine année scolaire.

A ce sujet, nous adressons le STÉNOGRAPHE CANADIEN à tous les directeurs de ces maisons d'éducation, vu qu'il offre aux professeurs qui ne connaissent pas la sténographie un moyen facile de l'apprendre, en vue de son enseignement très prochain. Ils n'ont pas à craindre d'avoir étudié le système Duployé pour rien, car il est impossible que le Conseil de l'instruction publique songe un seul instant à en faire enseigner un autre, pour le français.

C'est aussi à cause de la sténographie obligatoire que nous augurons beaucoup, pour notre journal, de l'année qui commence.

Nous réitérons nos lecteurs et, tout spécialement les membres du Conseil de l'Instruction publique, à l'excellent article de M. l'abbé Duployé que nous publions en 13<sup>me</sup> page.

Le grand secret de l'éducation est de faire que les exercices du corps et ceux de l'esprit servent toujours de délassement les uns aux autres.

## La sténographie

Nous n'avons plus à revenir sur sa nécessité, qui est aujourd'hui reconnue partout. Tout le monde est convaincu qu'il faut que les enfants l'apprennent. Un grand nombre de jeunes gens l'étudient, parce que les hommes de profession et de commerce donnent, dans leurs bureaux, la préférence à ceux qui savent sténographier ; mais ceux qui ont laissé les classes s'aperçoivent qu'il n'est pas facile d'apprendre, en vaquant aux affaires, à écrire aussi vite qu'un homme peut parler. C'est pourquoi les autorités de l'instruction ont compris qu'il fallait enseigner l'écriture abrégative en même temps que l'écriture courante, la grammaire, le calcul et les autres matières, c'est-à-dire à l'école.

Professeurs et parents ne pourront plus dire que le programme de l'enseignement est déjà trop chargé, que les élèves ont trop de choses à apprendre. Le Conseil de l'instruction publique a étudié à fond la question de l'enseignement de la sténographie, il en est venu à la conclusion qu'elle doit être enseignée dans toutes les bonnes écoles et il va sanctionner, à sa session de mai prochain, une mesure à cet effet.

Il est vrai que, comme l'ont fait remarquer les chambres de commerce, le programme de l'enseignement est, en plus d'un lieu, trop rempli et il va falloir retrancher des matières inutiles et ne faire apprendre à chacun que ce qui lui est nécessaire, mais la sténographie a sa place assurée.